

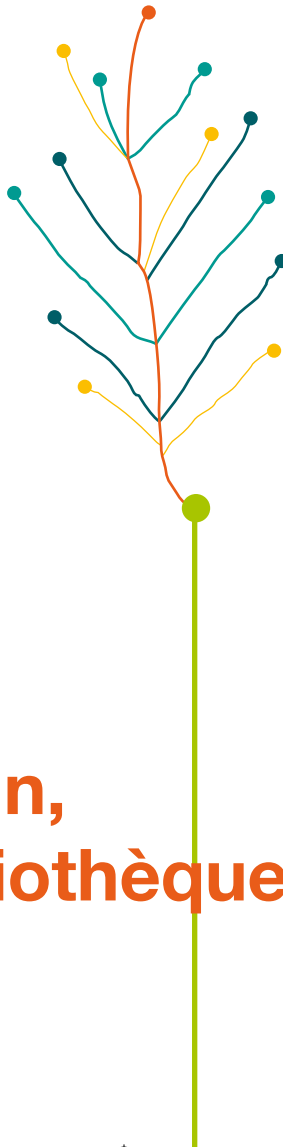


Plan directeur des bibliothèques valaisannes

2007-2011



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Demain, la bibliothèque...





Ma bibliothèque idéale

«Ma bibliothèque idéale? J'aimerais, évidemment, y trouver tous les livres et toutes les informations dont j'ai besoin – immédiatement ou sur commande – mais je voudrais aussi pouvoir y rencontrer des gens qui puissent m'aider dans mes recherches, me former à l'utilisation des catalogues et des bases de données, trier et sélectionner mes informations. Et puis je la souhaiterais plus proche de chez moi et plus conviviale. J'apprécierais qu'on me propose de m'y rendre régulièrement, pour une exposition, une lecture, une conférence ou même... une initiation au yoga, pourquoi pas? D'ailleurs, j'adorerais qu'elle me stimule, m'emmène vers de nouveaux horizons, me suggère des œuvres différentes de celles que je trouve déjà dans la production de masse. Elle pourrait aussi m'inviter à découvrir la culture des communautés étrangères de ma région! Ma bibliothèque? Je la rêve multifonctionnelle, intergénérationnelle et multiculturelle. Une sorte de plaque tournante peinte aux couleurs de la découverte, de la rencontre et de la créativité!»



«... un lieu d'échange qui entretient le lien social et facilite la compréhension du monde...»

«Dans une société où l'information est omniprésente et directement accessible depuis le poste de travail de chacun, la mission des bibliothèques se modifie profondément. Au prêt et à la consultation des livres ou des documents audiovisuels, les bibliothécaires ajoutent le conseil, l'orientation, l'aide à la validation de l'information. Par leurs programmes culturels, les bibliothèques sont également des lieux d'échange qui entretiennent le lien social et facilitent l'interprétation et la compréhension du monde. Tenant compte de cette évolution, le rôle du bibliothécaire est plus essentiel que jamais: gestionnaire, médiateur culturel, pédagogue, il anime un service qui demande des compétences techniques et sociales couplées à une bonne dose de curiosité intellectuelle. Pour assurer un tel service, le travail en réseau s'impose afin

que le responsable de la petite bibliothèque sache comment orienter ses clients vers une institution partenaire. Un tel développement nécessite le renforcement des bibliothèques régionales, ainsi que celui des services de la Médiathèque Valais aux autres membres du réseau.

Maîtrisant les technologies de l'information, coopérant au sein d'un réseau actif, les bibliothécaires sont la clé du succès du Plan des bibliothèques 2007. Je les remercie de s'engager dans sa mise en œuvre. Le Département de l'éducation, de la culture et du sport ne leur ménagera pas son appui.»

Claude Roch
Conseiller d'Etat
Chef du Département de l'éducation,
de la culture et du sport

A moins de 15 minutes de chaque habitant

Le Valais compte aujourd'hui 65 bibliothèques de lecture publique qui offrent des prestations différentes selon leur type. Réparties sur l'ensemble du territoire, elles permettent à chaque habitant (ou presque...) de disposer d'un accès à un service de qualité à moins de 15 minutes de chez lui en transports en commun.

Tour d'horizon du réseau.





Du point lecture à la Médiathèque, des bibliothèques pour tous

● Services de proximité

Les points lecture

Dans les villages éloignés des centres urbains, la bibliothèque peut intégrer un autre équipement d'intérêt public (école, épicerie, maison communale, etc.).

Les bibliothèques locales

Exclusivement communales ou mixtes (scolaires et communales), elles offrent les ressources documentaires de base.

● Réseau régional

Les bibliothèques régionales

Implantées dans les centres de plaine, elles officient à la fois comme bibliothèques publiques locales et comme bibliothèques de second recours pour l'ensemble de la région.

Les bibliothèques régionales virtuelles (BRV)

Entités virtuelles, les BRV sont nées de la collaboration entre les bibliothèques d'une même région socio-économique. Elles sont opérationnelles dans les régions de Sierre, Sion-Hérens-Conthey, Martigny-Entremont et dans le Chablais valaisan. Elles sont en cours de développement dans le Haut-Valais.

● Réseau spécialisé

Les bibliothèques centres d'information

Les bibliothèques de l'enseignement supérieur sont équipées des infrastructures nécessaires à l'apprentissage autonome (learning center) et constituent un point de rencontre social de l'institution.

● Structure

faîtière cantonale

La Médiathèque Valais

L'ensemble des bibliothèques est organisé au sein d'un réseau participatif soutenu par la Médiathèque Valais (MV) qui assure vis-à-vis du public ses missions de bibliothèque de référence, centre de documentation pédagogique, service de renseignement sur place et à distance, conservatoire du patrimoine documentaire valaisan et centre de connaissance sur la région alpine. Au sein du Service de la culture, la MV collabore étroitement avec les Archives et les Musées cantonaux.

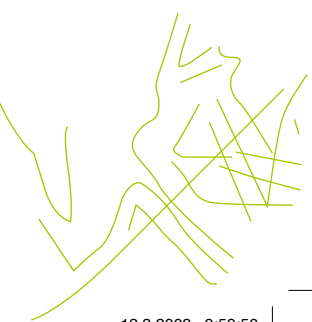
Près d'un million de prêts par année

En 2005, dans la dernière phase du précédent plan directeur (2001-2007)...

- ... 130 390 lecteurs sont inscrits dans les bibliothèques du canton
- ... 1 524 588 documents ont été empruntés
- ... 7 documents sur 10 sont prêtés à des enfants ou à des jeunes
- ... 8 bibliothèques sur 10 sont informatisées
- ... 6 bibliothèques sur 10 offrent un accès internet
- ... 60 bibliothèques travaillent avec le Bibliopass, offrant ainsi à leurs lecteurs l'accès à plus de 600 bibliothèques en Suisse

Entre 2001 et 2005...

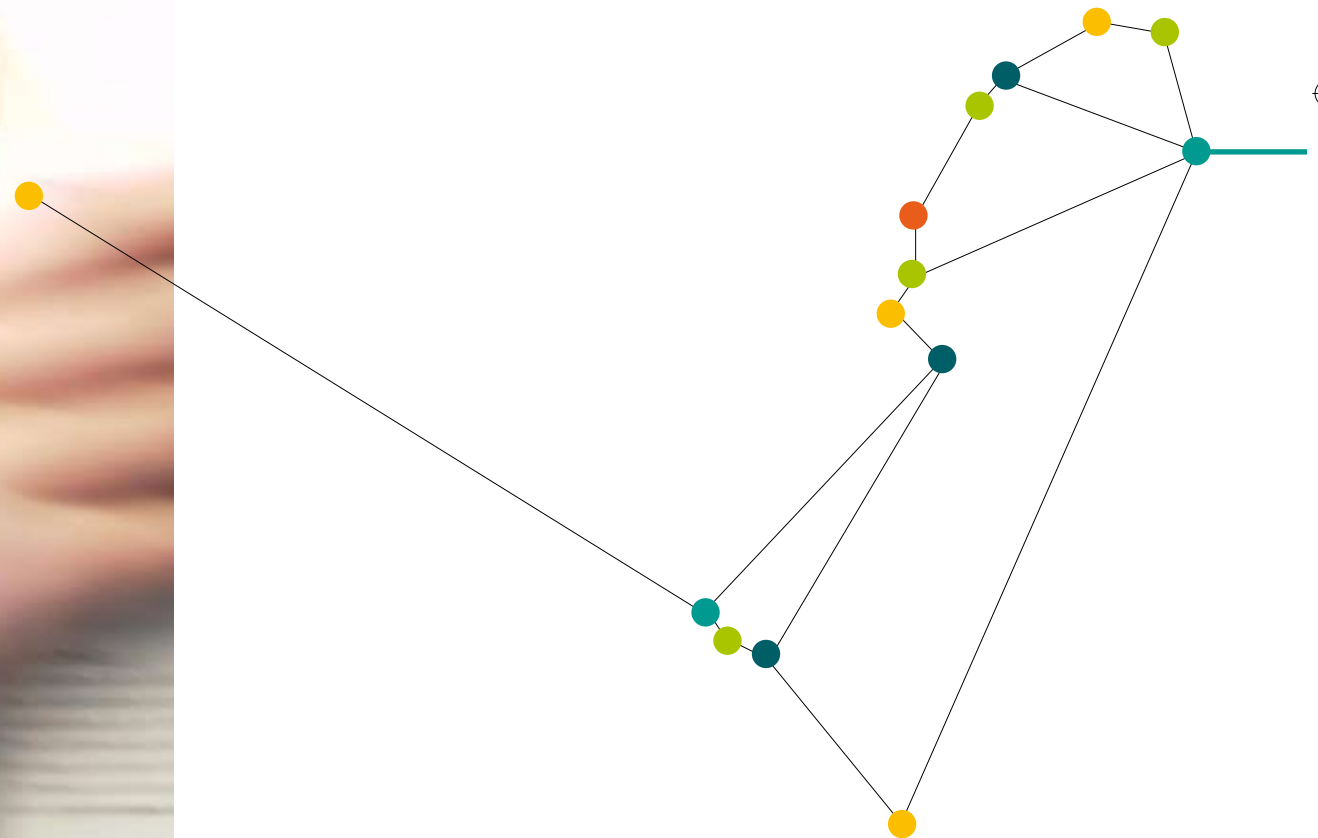
- ... le nombre de documents disponibles (1 137 935) a augmenté de 60,6%
- ... 70,2% des documents acquis étaient des livres
- ... les prêts ont progressé de 43,2%
- ... le taux de renouvellement a été de 9,5% en 2001, et de 6,9% en 2005 (norme: 10%)
- ... la surface occupée par les bibliothèques a progressé de 54%






Assurer les acquis

Le *Plan directeur 2001-2007* a permis de **renforcer la qualité** de la plupart des bibliothèques, notamment en termes de professionnalisation et de diversification du service. **Ces progrès doivent être généralisés et consolidés.** Ils sont désormais considérés comme des éléments constitutifs de chaque bibliothèque.





Principaux objectifs réalisés en 2001-2007



Aujourd'hui 90% de la population du canton se situe à **moins de 15 minutes de déplacement en transports en commun** d'une bibliothèque. La mise en place du réseau de desserte se poursuit grâce à la collaboration de la fondation Bibliomedia Suisse (www.bibliomedia.ch).


Les bibliothèques scolaires souffrant d'un faible développement, un projet de convention entre **école et bibliothèque publique** a été mis au point afin de renforcer leur collaboration au service de la formation.

L'utilisation du **Bibliopass Valais/Wallis**, carte de lecteur unique pour l'ensemble du canton, a été généralisée.

Le Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS) et **Bibliomedia Suisse**

ont signé une convention: les ressources de cette «bibliothèque des bibliothèques» sont désormais accessibles, gratuitement, à toutes les écoles du canton.

Toutes les bibliothèques valaisannes sont équipées de postes de consultation **internet**. Elles ont par ailleurs la possibilité de développer leur propre site internet, sans connaissance technique particulière, grâce à un système simplifié élaboré par VSnet (www.vsnet.ch) et la Médiathèque Valais.



www.bibliovalais.ch a été mis en service. Ce portail, qui donne accès notamment aux catalogues de l'ensemble des bibliothèques virtuelles valaisannes (BVR), constitue un formidable outil d'information et de cohésion.

La collaboration entre les **bibliothèques scolaires du niveau secondaire** et la Médiathèque Valais s'est renforcée. Elle va de l'intégration (St-Maurice) à une harmonisation des pratiques et de l'organisation (Brigue), en passant par des coopérations au niveau du catalogue (Sion-Creusets).

Trois **bibliothèques régionales virtuelles** ont été créées pour les régions de Sierre, de Sion-Hérens-Conthey et de Martigny-Entremont. Elles symbolisent l'espace de coopération entre les bibliothèques d'une même région socio-économique.

L'intégration des bibliothèques spécialisées au réseau **RERO** (www.rero.ch) ou à un autre réseau national est quasi-achevée.

En intégrant dans sa structure la Documentation pédagogique (anciennement ORDP), la **Médiathèque Valais** a pris la fonction de bibliothèque spécialisée pour les enseignants de l'ensemble du canton, pour la Haute école pédagogique et pour le Conservatoire cantonal de musique et le Conservatoire supérieur et Académie de musique Tibor Varga. La Médiathèque a d'autre part poursuivi son programme de modernisation, en particulier au moyen de nouveaux locaux à St-Maurice, Sion et Martigny.



Les recettes du succès

Le *Plan directeur 2007-2011* fixe les **orientations stratégiques** destinées à favoriser:

- - la **présence d'un service minimal** de bibliothèque publique et scolaire à une distance raisonnable du domicile de chaque habitant
- - l'**accès, pour le plus grand nombre**, aux services offerts par la Médiathèque Valais et les bibliothèques spécialisées
- - la **complémentarité et la coopération** des diverses bibliothèques et centres de documentation dans une perspective d'efficacité et d'efficience
- - les **niveaux de qualité** attendus ainsi que la manière d'y parvenir.

Le renforcement de la professionnalisation et de la diversification des services de la bibliothèque sera important. Une attention particulière sera également portée au respect du taux de renouvellement des collections fixé par les normes CLP (Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique).

Objectifs pour 2007-2011

Bibliothèques locales (scolaires, communales ou mixtes)

BiblioValais-Excellence (BVE) est un outil de gestion de la qualité créé spécialement pour les bibliothèques. Développé par la Médiathèque en collaboration avec le Groupement valaisan des bibliothèques (GVB), il permet aux bibliothécaires de faire face à la complexité croissante de leurs tâches et les soutient dans la mise en œuvre des directives et normes professionnelles. BVE met par exemple à disposition de chaque bibliothèque un cahier des charges standard pour le personnel permanent ainsi qu'un modèle de plan de développement des collections. Il propose également un document qui explique au public la nature des prestations de la bibliothèque, son organisation et les conditions de son utilisation. Le système BVE sera progressivement étendu à toutes les bibliothèques d'ici 2011.

Trois **bibliothèques régionales virtuelles** ont déjà vu le jour et sont venues compléter le réseau pionnier créé par les bibliothèques du Chablais dans les années 90. Afin de renforcer le travail de coopération, il est prévu que chaque bibliothèque participe à un réseau régional.

Les bibliothèques scolaires de l'enseignement obligatoire sont progressivement intégrées dans le système des bibliothèques communales ou régionales, et leurs services assurés par la bibliothèque de lecture publique la plus proche. Les besoins de chacun sont examinés par une commission permanente «Ecole/bibliothèque» mise sur pied par le DECS et constituée de représentants des deux institutions. Un programme de collaboration, des modèles et des outils de travail sont proposés.

Formation

Chaque bibliothèque doit disposer des compétences pour aider et former les lecteurs aux ressources documentaires en ligne de façon à les rendre les plus autonomes possible dans leurs recherches. Les demandes du public se révélant toujours plus complexes, la Médiathèque Valais développe, en collaboration avec le GVB, **un programme annuel de formation continue** subventionné par le Canton et destiné aux collaborateurs des bibliothèques.

Chaque responsable de bibliothèque est invité à suivre annuellement **au moins trois jours de formation** dans l'offre proposée, et à s'assurer que toutes les personnes faisant du prêt participent régulièrement à des cours de formation continue dans le domaine relationnel, informatif et normatif. Le DECS élabore un référentiel de compétences qui précise les formations requises selon le type de bibliothèque, un dispositif fixe les procédures de validation.

Communication

Les bibliothèques développent un **plan de communication systématique**, cohérent et ciblé. Ce document devrait favoriser la perception de l'importance des bibliothèques dans la politique culturelle, éducative et sociale. Quant au personnel, il dispose ainsi d'un outil pour comprendre les évolutions fondamentales auxquelles il doit se préparer. Le public y trouve, lui, un aperçu de ce qu'il peut attendre d'une bibliothèque.

Médiation culturelle

Le travail d'animation et de médiation culturelle, à savoir la mise en relation active de l'offre des bibliothèques avec leur public, est désormais central. Chaque bibliothèque organise annuellement **au moins trois actions de médiation culturelle, de formation ou d'animation sociale** avec ses partenaires ou les institutions locales. Jusqu'en 2011 cet objectif sera développé et renforcé de manière systématique, notamment à travers le développement ou l'adaptation d'outils ou de formations pour favoriser le travail de médiation culturelle dans les bibliothèques.



Editeur

Département de l'éducation,
de la culture et du sport

Distribution

Bibliothèques et centres de
documentation du Valais, écoles,
autorités et administrations
cantonales et communales,
personnes intéressées.
Des exemplaires peuvent être
demandés à la Médiathèque Valais
(www.mediatheque.ch)

Tirage

2000 ex. en français
1000 ex. en allemand

Textes

Carole Pellouchoud,
Le fin mot..., Martigny

Graphisme et photographies

Dominique Studer, St-Maurice,
www.domstuder.ch

*Un merci spécial à Vincent, Jérémie,
Pascale, Antoine, Pauline et
Jonas.*

Impression

Imprimerie VB, Sion

*Demain, la bibliothèque... est une
version abrégée du Plan directeur
des bibliothèques 2007, document
officiel qui seul fait foi. Il peut être
téléchargé sur le site www.biblio-valais.ch
ou demandé à la direction
de la Médiathèque Valais.*